



ASSOCIATION DES FRANCAIS FONCTIONNAIRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

**RENCONTRE ENTRE MICHEL SAPIN, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
17 JANVIER 2002**

1. PRÉSENTATION DE L’AFFCE

M. Mersch présente le programme de l’AFFCE pour l’année écoulée ainsi que le programme pour l’année à venir (Voir compte-rendu de la réunion du bureau du 24 janvier 2002).

Il rappelle les inquiétudes diffuses des fonctionnaires français quant à mise en place d'un système de gestion très anglo-saxon, en réaction contre un modèle administratif jugé par beaucoup d'Etats membres comme étant trop "français". Le ministre s'intéresse plus particulièrement à la présence française et demande des informations quant à la perception des collègues.

2. LA RÉFORME ET SES CONSÉQUENCES POSSIBLES POUR LES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS

Suite aux questions de M. Sapin, M. Andreone présente un bilan des propositions sur la réforme et souligne l'importance de « l'aspect quantitatif », c'est à dire le maintien du niveau de rémunération garant de la qualité et de l'indépendance de la fonction publique européenne :

- Intégration de la méthode dans le statut
- Suppression de la contribution temporaire
- Maintien du niveau des pensions.

Il se fait l'écho des inquiétudes quant à la réaction du Conseil sur les propositions de la Commission notamment sur le « paquet rémunération ».

La question des carrières et du recrutement est également évoquée en liaison avec la présence française.